



Carte scolaire.

Fermeture d'une classe : le maire écrit aux parents

La fermeture d'une classe à l'école primaire Emmanuel-Caillé, à Venables a été confirmée par le biais d'un arrêté préfectorale en date du 20 mars. Quelques semaines avant, Joris Bénier, maire des Trois Lacs, avait adressé un courrier aux parents de la commune pour expliquer la situation et les échanges avec la direction académique.

La fermeture de cette classe est une décision prise "**dans un contexte de baisse démographique constante et de vieillissement de la population de notre département**", explique le plus jeune maire de L'Eure. "**La commune des Trois Lacs n'est hélas pas épargnée par cette tendance**".

"Jamais une bonne nouvelle"

"Si une fermeture de classe n'est jamais une bonne nouvelle dans nos villages, elle reste compréhensible dans le contexte actuel. Aussi, elle est à relativiser", estime Joris Bénier. "En effet, en décembre 2022, les services de l'inspection académique m'avaient informé du souhait de fermer non pas une mais deux classes parmi nos écoles."

Finalement, une seule ne sera touchée. "C'est le travail étroit avec les trois directrices d'école qui m'a permis d'être entendu par l'inspection académique et de sauver ainsi une classe sur les deux".

"À la rentrée de septembre 2023, la classe de maternelle de l'école de Venables sera supprimée. Tous les enfants en âge de rentrer en maternelle sur la commune seront scolarisés à l'école de Bernières-sur-Seine", informe l' élu.

Réorganisation

"Cette fermeture implique une réorganisation du temps périscolaire (transports scolaires, agenda des agents...). La réflexion est actuellement en cours avec les élus, agents et enseignants pour préparer au mieux la rentrée prochaine", annonce Joris

Bénier qui ne "**manquera pas de tenir informé**" les habitants de l'issue de cette réflexion et "**reste disponible**" pour répondre à toutes les questions sur le sujet.